

Différenciation et méthodologie

Pratique : La planification du travail individuel

Sujet : Travail individuel en ateliers.

Objectif : Développer l'autonomie et la planification chez les élèves.

Compétences :

- Transversales : Compétences transversales instrumentales : Se donner une stratégie de recherche ; Planifier la réalisation de la tâche et prévoir des moments de réaménagement de cette planification. (PIASC)



Intérêt pédagogique : Permettre à chaque élève de progresser et d'avancer à son rythme.

Fréquence de l'activité

Activité unique

Activité rituelle

Matériel

-Un tableau d'organisation à afficher dans la classe où chaque élève inscrit les ateliers et activités à réaliser et les disciplines à travailler.

L'instituteur peut ainsi suivre le travail individuel des élèves.

-Utilisation des fichiers Freinet.

- Un journal de bord qui retrace l'évolution de chacun.

Cycle ou classe du public visé : Peut s'appliquer à différents cycles. Observé dans le cycle 4.

Notes

Il peut être très intéressant et stimulant pour les élèves d'intégrer les parents dans cette pratique.

Ils peuvent venir le lundi matin en classe et aider les enfants à compléter leur tableau et les conseiller sur les points à travailler.



Déroulement

1

Expliquer aux élèves le fonctionnement du tableau :
Chacun inscrit la matière et l'atelier sur lequel il souhaite travailler
durant la semaine.
A la fin du mois, tous les élèves doivent avoir atteint le même niveau.

2

Demander aux élèves de compléter le tableau chaque lundi matin
(avec l'aide ou non des parents).

3

S'assurer que les choix des élèves sont cohérents et leur expliquer
les fiches de travaux individuels, qu'ils utiliseront et leur fonctionnement.

4

Circuler dans les différents ateliers et répondre aux éventuelles questions
des élèves.

5

Laisser l'élève s'auto-corriger grâce à un solutionnaire.
Et échanger avec lui sur son avancement.



Les points positifs

Les élèves sont responsabilisés et acteurs de leurs apprentissages.

Les apprentissages ont plus de sens s'ils sont programmés par l'apprenant.

Permet la planification et l'organisation.

Autonomie